

POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

REUNION DU 30 MAI 2023

PV N.32

PRÉSIDENT : M. LIOBET GUILHEM

**PRÉSENTS : MM. DUFOSSET ALEXANDRE - COUTURAUD CORENTIN - BALESTRAT CHRISTIAN -
VILLENEUVE MICHEL- FRACHET OLIVIER – DUGENY RODOLPHE**

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat(Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude +
Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.**

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre

CATÉGORIE U15

U15 CRITERIUM A 8 :

MATCH N°53866.2 SA Le Palais/Vienne / Limoges FC Vigenal du 27/05/23 :

Suite au mail du club de SA Le Palais/Vienne la commission enregistre le résultat :

Limoges Vigenal : 3 (3 pts) / SA Le Palais : 0 (-1 pt)

POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

U15 D1 N 1 :

Match N°52615.2 CS Feytiat / SA Le Palais du 27/05/23 :

Suite au mail du club de SA Le Palais/Vienne,

La commission,

- Enregistre le résultat :

CS Feytiat : 3 (3 pts) / SA Le Palais : 0 (-1 pt) 2 ème Forfait

Le club du SA Le Palais/Vienne sera débité de la somme de 50€ pour son forfait dans les 3 dernière journées.

COUPE U15

FINALE : Limoges Football / JA Isle le 03/06/23 à Nexon A 18H30

COUPE CONSOLANTE U15 :

FINALE : AS Nexon / AS Panazol LE 03/06/23 à Nexon A 15H30

CATEGORIE U19 :

COUPE U19 :

FINALE : CS Feytiat / Limoges Football le 11/06

à Buxerolles A 17H30

CHAMPIONNAT INTERDISTRICT U19 :

SAISON 2023/24

Les clubs intéressés pour participer au championnat interdistrict U19 la saison prochaine sont priés de se faire connaître auprès du district de Charente maritime avant le 10/06/23

Le championnat regrouperait les district de : Vienne , Haute Vienne , Deux Sèvres , Charente et Charente Maritime
Inscription auprès du district de Charente Maritime

Contact : MR Bollati

SG-CHARENTEMARITIME@foot17.fff.fr

DISTRICT@FOOT17.FFF.FR

POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

CATEGORIE U17 :

Coupe U17 :

Finale le 17/06/23 Limoges Football / CA Rilhac Rancon A 18H30 A Oradour sur Vayres

Coupe U17 Consolante :

Demi-finale Rochechouart OC / Alouette Limoges le 03/06/23

Le vainqueur de cette rencontre sera opposé a Bessines ANF 87 GJ le samedi 17/06 à 16H à Oradour sur Vayres

Palmarès Saison 2022/23

U17 D1 : SC VERNEUIL (promu en U18 R2)

U17 D2 : CS FEYTIAT 2

U17 D2 N2 : FOOT SUD 87

U15 D1 N1 : CS FEYTIAT 2

Le règlement de la LFNA ne permettant pas à un club d'avoir deux équipes U16 en ligue la place en U16 R2 est par conséquent pour **USA CONDAT**

U15 D1 N2 : JA ISLE 2

U15 D2 N1 : ROCHECHOUART OC

U15 D2 N2 : ENT FPCN

Prochaine réunion de la Commission des jeunes le mardi 06 juin 2023 à 18h15

Le Président
M. LIOBET Guilhem

Le secrétaire
M. DUFOSET Alexandre

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI